

Arrondissement de
MONTLUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
de DOMÉ RAT

L'an deux mille vingt-trois, le 16 décembre, à 9 heures, le conseil municipal de la commune de DOMÉ RAT, assemblé au lieu habituel de ses séances, au nombre de vingt-quatre, en session ordinaire, sous la présidence de madame Pascale LESCURAT, maire, en suite de la convocation faite par madame le maire de ladite commune, le 8 décembre 2023.

Nbre de conseillers
municipaux en exercice : 29

Présents à la séance : 24
Votants : 28

Date de l'affichage de la
convocation :

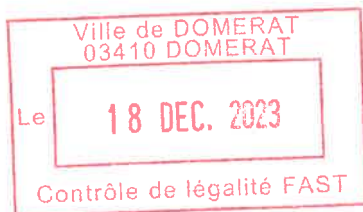
8 décembre 2023

Date de l'affichage à la
porte de la Mairie de la liste
des délibérations :

19 décembre 2023

OBJET : *Rapports de
commissions*

231216-00



Présents : Mme LESCURAT..Mr DE SOUSA..Mme JOUANNIN..Mr BOY..Mme PIRES..Mr DUFLOUX..Mme BERGERON..Mrs LIMOGES..HAMELIN..Mmes DELERIS.. FAUCHARD..COULANGEON..BRUNET..BERRUER.. LAFAYE..Mrs PINHEIRO..OSTERTAG..Mme DUCEAU..Mrs RICHOUX..LEFEBRE..Mmes CHIROL..AURAT.. CLEMENSAT..Mr DEQUAIRE.

Absent : Mr DELEAU

Secrétaire de séance : Mr SURLEAU.

Ayant donné mandat de procuration : Mr MALBET à Mme LESCURAT, Mr LACAUX à Mme BERRUER, Mr LUQUET à Mr PINHEIRO, Mme MATHIAUD à Mr RICHOUX



Le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2023 est approuvé (date de publication : 19 décembre 2023).



Le conseil municipal prend acte des rapports de commissions suivants :

⇒ Commission «Education» Jeudi 09/11/2023

⇒ Commission «Education» Jeudi 16/11/2023



Pascale LESCURAT,

Maire de Domérat.

Pour extrait conforme au
registre,
Légalement signée par :
Guillaume SURLEAU,

Secrétaire de séance.